Programme de formation

Élaborer, mettre en oeuvre et évaluer un plan de développement des compétences

Programme générique en date du 24 mars 2026. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

Une formation pour donner toute sa place stratégique à la politique de développement des compétences à travers une meilleure maîtrise des étapes et des outils de l'élaboration, de la mise en oeuvre et du suivi du plan de développement des compétences.

Pré-requis

Il n'y a pas de pré-requis pour cette formation.

Objectifs généraux

Cette formation vous permettra de mieux naviguer dans l'environnement complexe de la formation professionnelle pour pouvoir mieux structurer et piloter le plan de développement des compétences au service de la politique de gestion des emplois et des parcours des professionnels de votre organisation.

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

- Se repérer dans les dispositifs et savoir mobilier des financements
- Recenser et hiérarchiser les besoins des salariés et de la structure
- Budgétiser et planifier les actions de formation
- Choisir les organismes et vérifier la bonne exécution d'une prestation
- Assurer un suivi administratif et pédagogique des actions

Public concerné

- Directeurs-rices
- Responsables RH
- Chargé-es de développement RH
- Chargé-es d'insertion
- Chargé-es de formation

Modalités d'inscription et délai d'accès

- Formation proposée en intra
- Demandes d'information par mail auprès de jennyeksl@gmail.com
- A l'issue de cette prise de contact, dans un délai de 15 jours, nous fixons ensemble un entretien et prenons le temps d'analyser votre demande pour me permettre d'ajuster le parcours de formation à votre contexte.
- Vous recevez ensuite une proposition et un devis ajusté.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques et pratiques, démarche interactive
- Travaux de groupe et mise en pratique

Ressources pédagogiques

- Support de formation remis aux stagiaires.
- En complément, chaque stagiaire élabore des outils qu'il-elle pourra mobiliser dans sa pratique.

Modalités d'organisation

- Formation en présentiel
- 2 jours consécutifs (14 heures de formation)

Modalités d'évaluation

- Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisée, bilan à chaud en fin de formation.
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

Tarif par stagiaire
980 € HT (1176 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure

Durée

14 heures

Intervenant(e)



Jenny EKSL

Formation, Médiation et Accompagnement professionnel

Nourrie de 20 ans de pratique dans le champ de la formation et des ressources humaines à des postes de direction et d'ingénierie et forte de plusieurs expériences réussies de création et de développement d'organismes de formation dans des réseaux associatifs, j'interviens dans le champ du travail pour faciliter le développement des compétences et accompagner les évolutions professionnelles.

Son CV
https://www.linkedin.com/in/jenny-eksl-a6010625/

Contenus

Formation professionnelle
• Stratégie de développement des compétences
• Obligations des employeurs et droits des salariés
Dispositifs, financements et interlocuteurs
• Au fil des réformes…
• Fonds légaux, conventionnels et offres de services des OPCO
• Logistique des co-financements
• Interlocuteurs : OPCO, Fédérations, Têtes de Réseaux, Syndicats employeurs
Elaboration du plan de développement des compétences
• Etat des lieux des pratiques
• Recueil des besoins et axes stratégiques
• Offre interne, offre externe
• Budget prévisionnel : chiffrage et priorisation
• Validation du plan auprès des administrateurs, de la direction, du CSE
Mise en oeuvre, suivi et évaluation du plan
• Information aux salariés
• Rédaction d'un cahier des charges, achat de prestation
• Planification et outils de suivi des actions
• Evaluation d'une action : indicateurs qualitatifs et quantitatifs
• Valorisation des actions : dialogue de gestion, financeur public, suivi contrat aidé
• Bilan : prévisionnel et réalisé